

Questions clés et thèmes pour orienter les débats durant le déjeuner ministériel

Déjeuner ministériel, lundi 12 septembre 2016
12 h 30-14 h 30, salon 1

1. En œuvrant à l'élimination de l'une des grandes maladies transmissibles, vous avez acquis des enseignements. Quels sont ceux qui peuvent être appliqués à d'autres maladies et/ou à des problèmes émergents ?
2. Avez-vous mis en place des mécanismes efficaces (p. ex. un engagement politique, des moyens financiers et humains, un appui institutionnel) pour vous aider à atteindre vos objectifs d'élimination ou à maintenir votre statut « exempt de maladie » ?
3. Quelles sont les principales problématiques ou lacunes existantes auxquelles vous voudriez que l'on s'attaque dans votre contexte national ou local spécifique ?
4. Quelle est la nature du soutien dont votre pays a besoin de la part du Bureau régional pour avancer sur la voie d'une élimination ou d'un maintien du statut « exempt de maladie » ?

Élimination des maladies transmissibles dans la Région européenne de l'OMS : *atteindre les objectifs régionaux et mondiaux*



Une Europe libérée de la poliomyélite nous apprend que nous pouvons éliminer la rougeole, la rubéole, la transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis congénitale, et maintenir le statut « exempt de paludisme »

L'héritage des objectifs du Millénaire pour le développement

La maîtrise des maladies infectieuses est la pierre d'angle de la santé publique. L'héritage laissé par les objectifs du Millénaire pour le développement est une source d'inspiration dans la lutte mondiale contre les grandes maladies infectieuses. Dans la Région européenne de l'OMS, bon nombre des cibles de 2015 ont déjà été atteintes ou sont en passe de l'être.

- La Région européenne est la première au monde à avoir réussi à interrompre la transmission indigène du **paludisme**, avec un recul spectaculaire du nombre de cas : de plus de 90 000 cas en 1995, on est passé à zéro cas 20 ans plus tard.
- Comme l'a confirmé la Commission régionale européenne de vérification de l'élimination de la rougeole et de la rubéole, 32 pays de la Région européenne avaient interrompu la transmission endémique de la **rougeole** et/ou de la **rubéole** à la date de 2015.
- En 2014, la transmission **mère-enfant** représentait seulement 1 % des nouveaux cas d'infection à VIH signalés dans la Région européenne. Sur les 5 pays du monde où l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH et/ou de la syphilis congénitale a été validée, 3 font partie de la Région, et d'autres pays se sont engagés dans le processus de validation.

Des problématiques persistantes

Quoique d'énormes progrès aient été réalisés dans la Région européenne, d'importants défis subsistent.

- Tant que le paludisme n'est pas éradiqué à l'échelle mondiale, des personnes voyageant à destination ou en provenance de pays d'endémie peuvent importer cette maladie en Europe et déclencher sa résurgence.
- Des lacunes dans la surveillance et la couverture vaccinale compromettent l'élimination de la rougeole et de la rubéole dans les pays toujours endémiques de la Région.
- L'épidémie de VIH qui connaît l'expansion la plus rapide au monde est celle de la partie orientale de la Région européenne, et les défaillances de certains pays en matière de prévention et de lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST) entravent les efforts d'élimination de la transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis congénitale.

Santé 2020 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030

La concrétisation des cibles du cadre Santé 2020 et des objectifs de développement durable du Programme 2030 requiert des interventions concertées de la part des États membres de la Région européenne pour relever les défis et :

- éviter une réintroduction et une résurgence du paludisme contribuera à mettre fin à l'épidémie mondiale de **paludisme** ;
- garantir à tous un accès équitable à des vaccins sûrs, efficaces, de haute qualité et à un prix abordable est capital pour l'élimination **de la rougeole et de la rubéole** endémiques ;
- éliminer la **transmission mère-enfant** du VIH et de la syphilis congénitale contribuera à l'effort mondial de lutte contre les IST et le sida.

Prochaines étapes

Préserver le statut « exempt de paludisme » de la Région

Pour pérenniser le **statut « exempt de paludisme »** de la Région européenne, les pays courant un risque de résurgence doivent mettre en œuvre le *Cadre régional pour la prévention de la réintroduction du paludisme et la certification de son élimination* et :

- maintenir durablement un engagement politique et financier en faveur des efforts de lutte contre le paludisme ;
- renforcer la vigilance pour dépister tous les cas de paludisme et les soigner sans attendre ;
- savoir comment le paludisme pourrait être réintroduit et le risque que cela pose ;
- agir immédiatement en cas de reprise de la transmission locale du paludisme.

Parvenir à l'élimination de la rougeole et de la rubéole au niveau régional

Afin de parvenir à l'**élimination de la rougeole et de la rubéole** au niveau régional, conformément au *Plan d'action européen pour les vaccins*, les pays d'endémie devront :

- vacciner ≥ 95 % de la population générale par 2 doses de vaccin contre la rougeole et au moins 1 dose de vaccin contre la rubéole ;
- atteindre toutes les populations courant un risque de contracter la rougeole et/ou la rubéole et vulnérables face à ces maladies ;
- détecter rapidement, grâce à une surveillance poussée, les cas suspects et les flambées épidémiques ;
- fournir aux professionnels de santé et à la population des informations de qualité sur les bienfaits et les risques associés à une vaccination contre la rougeole et la rubéole.

Éliminer la transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis dans la Région

Pour mettre fin à la **transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis** (double élimination), tous les pays devront travailler dans le cadre du *Plan d'action pour la riposte du secteur de la santé au VIH dans la Région européenne de l'OMS* et :

- garantir un accès universel à des services gratuits de soins prénatals ;
- soumettre les femmes enceintes et leurs partenaires à un dépistage du VIH et de la syphilis ;
- soigner les femmes enceintes dont le test s'est révélé positif ;
- lutter contre l'exposition et l'infection des nourrissons, détecter rapidement celles-ci et les soigner ;
- fournir des préparations gratuites pour les nourrissons malades ;
- faire intervenir la collectivité locale.